

## Le rôle de l'Union européenne dans la lutte contre la déforestation importée

### Déclaration du Groupe CFDT

Le coronavirus nous rappelle combien la vie des êtres humains dépend de la nature alors que notre activité fait subir à la biosphère des changements dramatiques et de plus en plus irréversibles. Les incendies de forêts qui ont frappé ces derniers mois l'Amérique du Nord, le Brésil ou l'Australie sont un autre signal d'alarme préoccupant.

La déforestation constitue aussi une double peine pour les populations locales qui subissent la dégradation, voire la perte de leur habitat, et des conditions de travail souvent indignes.

Dans sa stratégie de lutte contre la déforestation importée, adoptée en juillet 2019, l'Union européenne indique que sa consommation représenterait près de 10 % de la déforestation totale et 36 % de la déforestation importée. D'où l'urgence d'agir à la fois en Europe et dans les pays exportateurs.

Les enjeux environnementaux et sociaux se heurtent à des contraintes économiques pour plusieurs secteurs : en premier lieu l'agriculture avec le poids du soja dans l'alimentation des animaux d'élevage, et l'énergie avec l'utilisation d'huile de palme comme agrocarburant.

Le mérite de cet avis, que le groupe CFDT a voté, est de faire des propositions réalistes et équilibrées entre ces différentes contraintes. Nous y retrouvons nos principales recommandations :

- La nécessité d'aller au-delà des labels volontaires des entreprises pour atteindre des certifications européennes ;
- La lutte pour le travail décent et la dignité des populations victimes de la déforestation ;
- La prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux dans les accords commerciaux internationaux ;
- Le besoin de travaux de recherche en agronomie vers des produits de substitution du côté production et du côté utilisation des matières concernées ;
- L'accent mis sur la coopération entre les Etats. L'avis envoie un message clair à la fois aux autorités européennes pour mettre en œuvre la stratégie affichée, et aux pays d'origine pour protéger leur patrimoine en particulier *via* les cadastres ;

- Un calendrier négocié pour les indispensables reconversions dans les secteurs menacés. Faute de les planifier, il est à craindre que les entreprises industrielles ou agricoles, et leurs salariés, aient à les subir dans les pires conditions. Les débats en section ont bien montré que la pression de la société et des consommateurs grandit pour une meilleure prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux.